

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Patrice Vermeren, *Victor Cousin. Le jeu de la Philosophie et de l'État*, Paris, L'Harmattan, 1995, 385 p.

par Michel Despland

*Philosophiques*, vol. 24, n° 1, 1997, p. 197.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/027434ar>

DOI: 10.7202/027434ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

Patrice Vermeren, *Victor Cousin. Le jeu de la Philosophie et de l'État*, Paris, L'Harmattan, 1995, 385 p.

Les écrits de Victor Cousin ne comptent pas parmi les plus grandes pages de la philosophie. À partir d'un matériel réputé ingrat, Vermeren montre néanmoins comment Cousin accomplit une œuvre qui mérite d'être considérée comme un grand chapitre de l'histoire de la philosophie. Tout au long de sa carrière en effet, Cousin défendit l'autonomie de la philosophie par rapport à l'État, et protégea son indépendance par rapport à l'Église. Dès 1818, il justifia le cours obligatoire de philosophie en classe terminale. Les audaces et les prudenances du maître s'expliquent par ce positionnement politique. Philosophe d'opposition sous la Restauration, il se drape dans le prestige de la nouvelle philosophie allemande — et protège une victime de l'arbitraire gouvernemental ; grand patron sous la Monarchie de Juillet, il désavoue ses sources hégéliennes et proteste contre le refus de funérailles religieuses pour le comte de Montlosier (qui n'était coupable que de jansénisme). Il offrit à l'Église et à ses théologiens une espèce de concordat basé sur le partage des compétences : la philosophie, spiritualiste, arrive à la connaissance de Dieu par la seule raison, mais ne touche pas aux mystères de la foi ; elle ne s'adresse qu'à l'élite des collèves et l'Église garde tout le loisir d'enseigner sa foi dans les écoles.

Cousin finit par avoir la réputation d'avoir été trop prudent ; il conseillait le silence aux jeunes philosophes trop hardis et les orientait vers de solides thèses d'histoire de la philosophie qui pouvaient servir de tremplin à des carrières. Sur les dogmes, le combat était rude : Joseph Ferrari fut suspendu de son enseignement pour avoir exposé les arguments de la *République* (communauté des femmes et des biens) avant de les réfuter (J. Ferrari, *Les philosophes salariés*, préface et dossier par S. Douailler et P. Vermeren ; Paris, Payot, 1983). Certes avec Cousin et ses émules, la philosophie, soucieuse de ne pas se transformer en religion, ne devint pas utopie et put donner l'impression d'être une chose toute faite que les érudits exposent. Mais Vermeren fait bien voir que derrière Cousin le politique de la philosophie, se profile le besoin de refuser l'héritage napoléonien (Université au service de l'État, mépris de la philosophie) et l'héritage gallican (qui accepte la servitude aux pieds de l'État quand celui-ci rend hommage à la bonne religion). Ainsi, Vermeren nous donne une étude sur l'histoire de l'État : le philosophe dont il scrute l'œuvre a légitimé une forme étatique singulière comme manifestation de l'essence de la liberté. Ce philosophe assura aussi des emplois à des professeurs de philosophie — dont on ne tarda pas à se demander s'ils pouvaient vraiment être des philosophes en étant des fonctionnaires. Pour la suite de l'histoire, voir *La philosophie saisie par l'État. Petits écrits sur l'enseignement philosophique en France 1789-1900*, par S. Douailler etc., Paris, Aubier, 1988.

Michel Despland

Département des sciences des religions  
Université Concordia